|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | | Ecole élémentaire du Guichet  Impasse René Paillole  91400 ORSAY |  | |
| **Procès verbal**  **du Conseil d'école** | |  | |
| **Conseil d'école n° 2** | **Date : 16/03/2018** | | **Durée : 2h00** |  | |
|  | | | |  |
| **Participants** | | | |
| *Représentants des parents d'élèves :*   * FCPE : Mmes DARVENNE, KAISER et PONCOT, ainsi que M. CHARLET, LIMBALLE et TRIMOUILLE * LIPEG : Mmes BEDUOGLU, DEVENNE, NOSJEAN et PACTON. | | *Enseignants*  Estelle BARROT  Jeannie MARSHAL  Liliane GEERSTMAN  Cécile RAILLOT  Sandrine JENGIE  Elisabeth CLERJON  Sandrine SIRJEAN  Tiphaine FONTAINE  Claire FILLEAU  Virginie PIEUGEARD  Aurore LECOMTE  *Délégués départementaux de l’Education Nationale :*   * Mme BOURDEAU | |
| *Représentants de la mairie :*   * Didier MISSENARD | |
| **Président de la séance : Sylvie MARTEL (directrice)** | | | |
|  | | | |  |
| **Ordre du jour :**  1- Suivi des effectifs  2- Budgets 2018   * Municipalité * Classe verte en particulier * Coop   3- Vie de l'école   * Aide aux élèves en difficultés : RASED et AVS * Photocopieur * Mallette tablettes informatiques * Soucis de chauffage * Commandes pharmacie * Débat promis avec les parents pour la révision des rythmes scolaires * EILE * Soirée astronomie * Fête de l’école   4- Travaux   * Suivi des travaux en cours : * Infiltrations dans le plafond du 2ème * Travaux informatiques * Prévision pour 2018 * Remplacement des dalles de plafond dans le couloir du 2ème et dans l’escalier côté ouest ? * Projets * Sur le long terme : toilettes aux étages qui deviennent importantes pour des raisons de responsabilité et de sécurité   5- Sécurité   * Dalles du plafond et amiante * Gestion de l’épisode « neige et verglas » * Salage devant l’école en cas de verglas * PPMS   - bilan du matériel de sécurité ?  - bilan des sonneries   * Fermeture de l'Impasse Paillole   6- Questions diverses | | | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **1 - Suivi des effectifs**  Pour rappel, les effectifs indiqués lors du conseil d’école du 10/11/2017 d’année étaient les suivants :  267 enfants  2CP (27 et 26) 2CE1 (25 et 25) 2CE2 (28 et 27)  2CM1 (26 et 29) 2CM2(27 et 27)  A date, il y a 262 élèves dans l’école (la répartition par classe n’a pas été indiquée).  Les prévisions d’effectifs semblent stables pour l’année prochaine, avec un prévisionnel de 266 enfants.  Les seuils de blocage et d’ouverture de classes sont loin d’être atteints, et aucune mesure de modification de la carte scolaire n’est prévue.  En conséquence, les structures de classes seront certainement maintenues pour l’année 2018-2019.  **2) Budgets 2018**  **Municipalité**  Mme MARTEL indique que le budget, qui a été calculé sur 269 enfants, est très semblable à l’année précédente ( document mairie fourni)  Eléments budgétaires indiqués en séance :   * Fournitures scolaires : 32,20 € par enfant, soit 8661,80 €. * Petit équipement : 45 € par classe. * Fournitures administratives : 120 € par classe * Prestations de services : 320 € par classe * Transports collectifs : 450 € par classe * Mobilier : 180 € par classe * Autres immobilisations corporelles : 180 € par classe   L'équipe des enseignantes envisage de commencer à renouveler le mobilier des classes.  **Classe verte en particulier**  La classe verte est financée par subvention exceptionnelle dans le cadre d’une convention entre la coopérative et la mairie. Cette année, un premier versement a été effectué mais le deuxième versement tarde à arriver (un chèque d’acompte provisionné par la coopérative a été effectué).  L’établissement de la convention pour cette année n'a pas été fait : Mme MARTEL souligne le côté inconfortable de la situation, malgré un premier versement.  **Coopérative**  Les parents ont effectué environ 4200 € de versements.  Mme MARTEL constate une érosion des versements en raison de la diminution des effectifs.  La vente des photos est l’une des sources principales de contribution.  La coopérative permet de budgéter :   * 600 € par classe * Le reste pour des projets collectifs   En 2018, les projets collectifs sont principalement :   * La sortie CP / CE1 à la ferme de Villiers (320 euros par jour et par classe) * La journée anglophone   **3 - Vie de l’école**  **Aide aux élèves en difficultés : RASED et AVS**  Le RASED permet d’apporter une aide spécifique aux enfants en difficulté. Dans le cadre de l’école élémentaire du Guichet, la prise en charge va du petit « coup de pouce » à un soutien plus important pour des élèves en grande difficulté.  Le dispositif du RASED est composé :   * D’une enseignante spécialisée (Mme PORTIER) * D’une psychologue (Mme MOUALLEM) * D’une enseignante référente, arrivée en janvier (Mme ERIAU)   Mme PORTIER se coordonne avec les enseignantes de chaque classe pour apporter l’aide aux enfants, avec l’autorisation préalable des parents.  Pour les élèves en grande difficulté, une demande d’AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) peut être effectuée auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).  Ces demandes restent complexes à effectuer et aboutissent à une commission de l MDPH, qui décide si le dossier soumis est susceptible d’entraîner une notification d’AVS.  C’est la MDPH qui décrète le nombre d’heures par semaine en fonction de la situation de l’enfant (de 5 à 20 heures d’AVS).  Le recrutement de l’AVS est effectué par l’Education Nationale, et peut être long.  Pour la dernière demande d’octroi d’une AVS, Mme MARTEL indique qu’il y a eu un délai de 1 an et demi.  **Photocopieur**  M. MISSENARD indique qu’un nouveau marché a été passé pour le renouvellement de tous les copieurs de la municipalité et des écoles, qui sont désormais fibrés (ce qui doit aider à la maintenance, notamment pour la commande automatique de consommables).  M. MISSENARD rappelle que les équipes du Système d’Informatique à Orsay sont composées :   * D’un Directeur du SI * De quatre techniciens qui peuvent intervenir sur demande dans un délai de 24h après incident   **Mallettes tablettes informatiques**  L’école bénéficie d’un contrat avec l’Etat qui prend en charge en partie le coût d’une mallette informatique.  A date, l’école a reçu 15 tablettes, et mène une expérimentation en lien avec la Mairie afin d’identifier les opportunités de généralisation.  L’enjeu principal est de connaître les usages en fonction des packs d’applications fournis avec les tablettes.  L’école dispose d’un budget de 500 € pour acheter des applications supplémentaires.  **Soucis de chauffage**  M. MISSENARD indique avoir participé à des réunions de suivi avec la société Dalkia (gestionnaire des installations de chauffage) et le cabinet d’expertise « Energie et Service » qui contrôle la prestation de Dalkia.  Pour rappel, la chaudière de l’école est tombée en panne à la veille des rentrées consécutives aux vacances de Toussaint et de Noël.  Afin d’éviter que le problème ne se reproduise, Dalkia propose de mettre en place des sondes reliées à un système d’alerte qui permettra la mobilisation d’un technicien de maintenance dans les plus brefs délais (astreinte).  Les travaux ont été budgétés et devraient être réalisés rapidement (avant la fin de l’année scolaire en cours).  **Commandes pharmacie**  Mme MARTEL indique qu’elle rencontre des difficultés récurrentes pour obtenir les livraisons de pharmacie, sachant que le délai de livraison dépend des recherches effectuées par la pharmacienne pour bénéficier des prix les plus bas.Elle souhaite l'octroi d'une ligne budgetaire qui permettrait de gérer les commandesde produits pharmaceutiques en autonomie.  M. MISSENARD indique prendre note de cette remarque.  **Débat promis avec les parents pour la révision des rythmes scolaires**  M. MISSENARD indique qu’une réunion publique aura lieu le 10 avril à 19h à l’auditorium de la salle Jacques Tati avec une intervention de la chronobiologiste Claire Leconte  Cette réunion sera le point de départ d’une nouvelle concertation sur le sujet des rythmes scolaires.  Pour donner suite à cette réunion de démarrage, et très rapidement, un comité de pilotage sera constitué, en associant les enseignants, les parents d’élèves, ainsi que les élus. L’un des premiers objectifs de ce comité sera de concevoir un questionnaire qui sera adressé aux parents.  M. MISSENARD a évoqué une mise à disposition de ce questionnaire en juin ou juillet, si possible via le canal web. L’ensemble des parents sera invité à répondre à ce questionnaire.  Le dépouillement du questionnaire aurait lieu pendant l’été afin qu’un retour puisse être effectué pour la rentrée 2018, avec une décision pressentie à l’automne.  Dans tous les cas, il est rappelé qu’aucun changement n’interviendra avant la rentrée 2019.  En outre, la Mairie ne souhaite pas de référendum sur le sujet car le sujet est considéré trop complexe pour être réduit à une problématique sous forme de question fermée.  M. MISSENARD indique qu’un retour à la semaine de quatre jours impliquerait, le cas échéant, de nombreux licenciements parmi les animateurs recrutés lors du passage à la semaine de quatre jours et demi, impactant le budget de la ville.  **EILE**  Les Enseignements internationaux de langues étrangères (EILE) se déroulent hors temps scolaire pendant les périodes scolaires, avec l’intervention d’enseignants proposés par les consulats, dans des locaux fournis par les municipalités. Ces locaux ne sont pas connus à l’avance.  Les EILE sont ouverts à tous et remplacent les ELCO (Enseignements de Langue et Culture d’Origine).  Les documents qui ont été communiqués aux parents via les cahiers de correspondance permettent de recueillir le besoin et les souhaits d’enseignements afin d’identifier le besoin de mobiliser un enseignant. Ils ne valent pas inscription ni même promesse d’ouverture d’un cours.  Mme MARTEL indique qu’en 2018, il existe des cours de portugais et un cour d'arabe à l’école du centre ainsi qu’à Limours.  Les besoins qui ont été recueillis font état du nombre de demandes suivantes :   * Italien : 24 * Arabe : 13 * Portugais : 13 * Croate : 1   **Soirée astronomie**  Tous les participants au conseil d’école conviennent d’une très bonne soirée, le club d’astronomie de la vallée a été très dynamique et engagé. Malheureusement, la météo n’était pas très clémente est n’a pas permis l’observation espérée des étoiles.  Mme Martel salue l’implication très sympathique et l’efficacité des mamans qui ont tenu le bar toute la soirée !  Le bilan étant positif, tout le monde est motivé pour reproduire cet évènement l’année prochaine.  **Fête de l’école**  La fête de l’école se tiendra le 30 juin 2018.  Une réunion de préparation aura lieu le mercredi 21 mars à 20h30.  **4 - Travaux**  **Suivi des travaux en cours**  Mme MARTEL indique que le suivi des travaux est très problématique.  Il y a eu des infiltrations d’eau au 2ème étage, près de la salle de Mme MARTEL , et aussi dans la dalle lumineuse de la classe de Mme GERSTMANN.  Les réparations ont pris du temps et ne règlent pas le souci de fond, qui est celui du mauvais état de mla toiture  Il est regrettable que les nouvelles dalles soient à nouveau tâchées.  **Travaux informatiques**  Un nouveau réseau a été déployé, avec de nouveaux accès.  Après les premiers tests de fonctionnement, le technicien s’est aperçu qu’il manquait certains modules sur les ordinateurs.  M. MISSENARD indique que cela peut arriver, car les systèmes sont relativement complexes. Le sujet est en cours de traitement côté Mairie pour avoir un meilleur suivi de l’état des postes.  **Prévisions pour 2018**  Le remplacement des dalles au plafond du couloir du 2ème étage reste à planifier.  L’escalier sera rénové pendant les vacances de Printemps.  Le remplacement des menuiseries et de la chaudière a été budgété. Concernant la chaudière son remplacement doit permettre des économies d’énergie à terme (meilleur rendement).  L’installation de toilettes aux étages n’a pas été budgétée, un devis doit être fait sans aucune garantie sur la faisabilité car la dalle n’aurait pas été prévue pour de tels travaux.  Les travaux permettant l’accès aux personnes à mobilité réduite doivent être mis à l’étude. L’école élémentaire du Guichet est la seule école de la ville à ne pas proposer ce type d’accès indispensable. Une solution serait de positionner un ascenseur extérieur, ce qui coûte extrêmement cher. Néanmoins, Mme MARTEL rappelle que ce défaut impacte directement la liberté de circulation des élèves et leur possibilité d’aller aux toilettes dans la journée.  M. MISSENARD indique que le contact à ce sujet est celui de M. HALPHEN.  **5- Sécurité**  **Dalles du plafond et amiante**  Il semble que de l’amiante soit présente au niveau des dalles du plafond. Des travaux de désamiantage des bâtiments de la ville vont être effectués progressivement, notamment sur l’école du Centre.  Les travaux de désamiantage sont longs et complexes sur leur mise en œuvre.  Il y aura un test amiante le 28 mars sur l’école élémentaire du Guichet, prévu sur le restaurant scolaire. Il serait souhaitable de contacter M. HALPHEN afin que ce test porte aussi sur les salles de classe.  Ces tests sont effectués car ils sont légaux et obligatoires.  Concernant l’analyse de la qualité de l’air, M. MISSENARD indique que la Mairie est dans un processus visant à acheter du matériel ou bien sous-traiter les analyses par des sociétés spécialisées.  **Neige et verglas**  Tous les participants se félicitent de la gestion de l’évènement, aussi bien au niveau de l’école que par les services techniques municipaux.  M. MARTEL rappelle que l’école a été ouverte tous les jours et que les enfants ont pu être accueillis.  Malgré la pression préfectorale pour que les écoles restent ouvertes, il a été demandé aux parents de venir chercher leurs enfants au plus tôt, ou bien de les garder à domicile dans la mesure du possible. Certains parents ont été étonnés de ces messages contradictoires.  Lors d’une prochaine occurrence d’un tel évènement, il faut s’attendre à ce que ce type de contradiction survienne à nouveau.  M. MISSENARD indique que la Mairie souhaite construire un annuaire des contacts parents pour la petite enfance. Idem pour l’élémentaire.  La LIPEG et la FCPE demandent à ce que la communication soit améliorée, avec un point focal de communication porté soit par la Mairie, soit au niveau de chaque école (des situations peuvent varier d’une école à l’autre). De plus, la communication sur Orsay semble avoir été plus lente que dans d’autres communes aux alentours.  M. MISSENARD indique qu’il y avait une page spécifique sur le site de la Mairie.  On peut aussi noter l’utilisation du fil Twitter et de la page Facebook officiels de la Ville d’Orsay par les services municipaux.  **Salage devant l’école en cas de verglas**  Ce sont les services techniques de la ville qui sont en charge du salage.  En cas de difficulté, il est possible de joindre le service « proximité » de la Mairie.  Il existe une personne qui pilote les équipes mobiles dans toute la ville, sachant qu’il manque un référent sur les aspects liés au salage.  **PPMS**  Le matériel de sécurité (pharmacie, talkie-walkie, …) est hors-service, et le contenu des mallettes de sécurité est périmé depuis deux ans.  M. MISSENARD indique à Mme MARTEL qu’une fiche de travaux doit être rédigée afin de renouveler ce matériel.  L’alarme incendie fonctionne très bien.  L’alarme confinement n’est audible que de l’extérieur.  L’alarme intrusion n’est toujours pas installée, et des instructions précises du côté du ministère semblent faire défaut.  Concernant le bilan des sonneries, la Mairie va tenter de budgéter pour l’année prochaine la mise en place d’un système test (dans une école test), permettant d’avoir une centrale d’alarme avec des messages vocaux, à l’image des établissements secondaires.  **Fermeture de l’impasse Paillole**  Une borne escamotable a été budgétée, afin de fermer la ruelle durant les plages horaires où cela gêne. La mise en place se fera en concertation avec les riverains. Cela est un enjeu de sécurité important pour les enfants.  Le feu rouge est souvent grillé par les automobilistes : un plan de sécurité est en place (mais il est coûteux).  **6- Questions diverses***...... desolée, mais je ne comprends ni la question, ni la réponse*  **Question des parents d’élèves :** Est-ce que la fête de la Science est éligible à une réinscription ?  **Réponse de la Mairie :** Une réponse positive avait déjà été donnée, et dès que les dates sont connues, il sera nécessaire de les transmettre afin d’effectuer l’inscription. | | |
|  | | |  |
| **Fait à : Orsay** | *Le secrétaire de séance*  *(Nom, prénom et signature)* | *Le président du conseil d'école*  *(Nom, prénom et signature)* |
| **Le :** | **Yannick LIMBALLE** | **MARTEL Sylvie** |